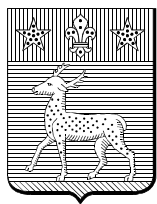


MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 10
- présents : 09
- votants : 09

L'an deux mil vingt-quatre, le onze octobre à 18 heures 30,  
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session  
ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

**Date de convocation :** 04/10/2024

**Présents :** Mrs PESCE A., PELLEGRIN J., HONNORAT J., JACOMET M., FAY E.P. et Mmes ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M. et OBRADOS A..

**Absent :** Mr DROGOUL- SPANU D..

**Objet:** TRAVAUX D'URGENCE-SAUVEGARDE ET MISE EN VALEUR DE L'ERMITAGE  
Chapelle SAINT-PIERRE-DU-BOIS / Demande de subvention à la Région SUD PACA

*Monsieur le Maire évoque l'urgence d'envisager des travaux de sauvegarde et de mise en sécurité sur la Chapelle Saint Pierre (parcelle A43-lieu-dit La Tour).*

*A cet effet,*

- *il rappelle le devis établi par Mr Boutin, Architecte d'un montant HT de 11 000.00€*
- *il propose de solliciter un financement à 40% soit 4 400.00€ auprès de la Région Sud Paca*

L'Assemblée Délibérante, à l'unanimité des membres présents, est favorable à envisager ces travaux d'urgence sur la chapelle St Pierre selon le devis de Mr Boutin, Architecte et à solliciter un financement de la Région à 40% dont l'accord ou pas conditionnera la réalisation de ces travaux.

*Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus*



André PESCE  
Maire de LE FUGERET

AGEDI  
Dépôt Sous-préfecture de Castellane

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 14/10/2024  
004-210400909-20241011-DE\_2024\_031-DE